





# ACTUALITES COMMUNALES

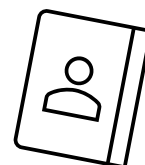
## Contactez votre Administration :



086/32.02.50 ou 086/32.21.22

@ [administration@sommeleuze.be](mailto:administration@sommeleuze.be)

Site : [www.sommeleuze.be](http://www.sommeleuze.be)



Horaires : du lundi au samedi de 8h à 12h. Après-midi sur rendez-vous. Le jeudi : de 15h30 à 19h00 (hors vacances scolaires)



## /ETAT CIVIL

### MARIAGES

16/07/22 : Lecomte Damien et Wanson Valérie

23/07/22 : Calmant Maurice et Coulon Sonia

Daix Jonathan et Labergris Charlotte

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune (page d'accueil - Somme-Leuze en images).

### DECES



12/07/22 : Dewinne Didier de Heure âgé de 68 ans

13/07/22 : Sarlet Philippe de Bonsin âgé de 65 ans

30/07/22 : Da Silva Mendes Maria de Sinsin âgée de 63 ans

13/08/22 : Vercleyen Roland âgé de 67 ans

## /CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance le 12 septembre 2022 à 20h00 à la Salle du Conseil.



Tous les événements/réunions repris dans ce « Direct » sont susceptibles d'être supprimés ou adaptés suite aux mesures qui seraient prises à l'avenir dans le cadre de la gestion du coronavirus.

# /ATELIERS ARTS PLASTIQUES 6/12 ANS

Par l'Administration communale de Somme-leuze en partenariat avec la Spirale de Natoye.



L'atelier « La Main Libre » propose une expérimentation ludique de différentes techniques artistiques et ou pluridisciplinaires variables selon les projets : dessin, peinture, argile et autres ...

Cet atelier est ouvert aux enfants de 6 à 12 ans (première primaire à la sixième primaire).

Au moyen d'une pédagogie participative, l'animatrice développe des créations autour d'une thématique ouverte à différentes explorations, inventions et échanges.

La créativité stimule les capacités cognitives et intellectuelles, renforce la confiance en soi et permet de cultiver des habiletés sociales propices à l'ouverture d'esprit.

Le tout dans la joie et la bienveillance ! Bienvenue...

## **RENTREE LE LUNDI 12 SEPTEMBRE ET LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE.**

**ANIMATRICE ?** Françoise Jadin, Animatrice socioculturelle, Plasticienne.

**HORAIRES ?** Du lundi 12/09/2022 au mercredi 21/06/2023, sauf congés scolaires.

LE LUNDI DE 17H00 à 18H30.

LE MERCREDI DE 13H30 à 15H00.

**LIEU ?** Maison de Village de Baillonville - rue du Centre 1A – BAILLONVILLE.

**FRAIS DE PARTICIPATION ?** 80 € pour l'année, 40 € pour le deuxième enfant d'une même famille. Premier cours d'essai gratuit.

**INSCRIPTIONS ?** Nombre de places limité à 10 enfants par groupe. Tenue adaptée souhaitée.

Françoise Jadin au 086/32.02.65. [francoise.jadin@sommeleuze.be](mailto:francoise.jadin@sommeleuze.be) ou Jessica Carpentier, Echevine de l'Enfance au 0474/20.25.18. [carpentierjessica@hotmail.be](mailto:carpentierjessica@hotmail.be)

# /DONNERIE DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022



Par le service de la cohésion sociale de l'Administration communale de Somme-leuze et le CPAS de Somme-leuze.

**OÙ ?** A la salle de Noisieux - rue de la Salle - 5377 NOISEUX.

**QUAND ?** LE SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022 : dépôt uniquement de 13h00 à 16h00.

LE DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022 : donnerie de 9h30 à 13h00 (aucun dépôt le dimanche !).

## **REGLEMENT ?**

- Tout le monde peut déposer dans la tranche horaire définie. Pas d'inscription préalable.

- Les dons se font sans contrepartie.
- Les objets déposés doivent être propres et en bon état de fonctionnement.
- Ne sont pas acceptés les encyclopédies, les plantes et les meubles.

## **INFORMATIONS ?**

Françoise JADIN, Animatrice socioculturelle, au 086/32.02.65 [francoise.jadin@sommeleuze.be](mailto:francoise.jadin@sommeleuze.be)

Jessica CARPENTIER, Echevine en charge du service de la cohésion sociale, au 0474/20.25.18 [carpentierjessica@hotmail.be](mailto:carpentierjessica@hotmail.be)

Marianne FOURNEAU, Présidente du CPAS, au 0474/49.78.10 [marianne.fourneau@cpas-sommeleuze.be](mailto:marianne.fourneau@cpas-sommeleuze.be)

# /REPAIR CAFE MOBILE A NOISEUX

**SAMEDI 24 SEPTEMBRE DE 14H30 A 16H30**

Votre appareil électronique ne fonctionne plus ... Ne le jetez pas, il est peut-être réparable. Rendez-vous le **samedi 24 septembre** sur le parking de la salle de **NOISEUX** pour donner une nouvelle vie à votre objet.

ATTENTION : Une pré-inscription est obligatoire par le lien suivant : <https://framaforms.org/le-tour-2022-du-repair-cafe-mobile-1646902186>

Plus d'informations : Julie Hautenaue – Service Environnement - 086/320 903 [julie.hautenaue@sommeleuze.be](mailto:julie.hautenaue@sommeleuze.be) et Sabine Bleret – Echevine – 0470/24.71.60.

# /ATELIERS THÉÂTRE & CIRQUE PERMANENTS

**Avis aux comédiens de 8 à 14 ans - INSCRIPTIONS ouvertes !**

A partir du mercredi 07 septembre 2022, l'Administration communale de Somme-Leuze proposera un projet d'ateliers théâtre en partenariat avec la « Roulotte verte et Compagnie » A.S.B.L. Cette année, nous innovons avec « l'atelier Cirque ».

## Les ateliers théâtre :

Heure : de 14h00 à 15h15 pour les 8 - 11 ans / de 16h45 à 18h00 pour les 12 - 14 ans.

Les jeunes s'inspireront de créations, d'ouvrages, de pièces ou scènes connues ou réaliseront leurs propres textes.

## Les ateliers cirque :

Heure : de 15h30 à 16h30 pour les 8-14 ans.

Coût : 80 € par atelier par enfant (2 premières séances gratuites + 22 ateliers payants !)

La représentation finale des ateliers est fixée au week-end des 01 et 02 avril 2023.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter soit Nicolas Chisogne, coordinateur extrascolaire, au 086/32.09.06 ([nicolas.chisogne@sommeleuze.be](mailto:nicolas.chisogne@sommeleuze.be)) ou Jessica CARPENTIER, Echevine de la culture au 0474/20.25.18.

# /JE COURS POUR MA FORME

**Venez nous rejoindre et courez pour votre forme !**



**Niveau 1 : 0-5 km** : Le samedi à 09h00 du 17/09 au 3 /12

**Niveau 2 : 5-10 km** : Le samedi à 09h00 du 17/09 au 3 /12

**Niveau 3 : 10+ trail** : Le mercredi à 19h30 du 14/09 au 30/11

1 séance encadrée par semaine.

Lieu de départ des 1ères séances : Maison de Village de Baillonville, rue du Centre, 1A -5377

Inscription obligatoire à ce programme : 35 € /pers. (comprenant l'assurance et les frais de dossier administratif) pour 12 semaines d'encadrement.

Nos coachs brevetés : Olivier LESURE (niv 1) ; Florent LESURE (niv 2) ; Eric LISSOIR (niv 3 10+ Trail)

N'attendez plus, contactez M. Chisogne, service des sports, au 086/32.09.06 ([nicolas.chisogne@sommeleuze.be](mailto:nicolas.chisogne@sommeleuze.be)) ou Mme Jessica CARPENTIER, Echevine en charge des sports, au 0474/20.25.18 pour plus de renseignements.

# /BALADES & VOUS 25 SEPTEMBRE 2022

Pour cette 12<sup>ème</sup> édition, c'est notre magnifique village de Chardeneux qui va accueillir les promeneurs pour « Balades et Vous » le festival des Balades à thèmes.



Les festivités débutent en musique par un petit-déjeuner du terroir à 9h, dès 10h : 14 balades guidées à pied, à vélo, en bus ou en tracteurs !

Venez y faire votre marché, c'est sûr il y en aura pour tous les goûts :

- Des balades en tracteurs : « **savoureuses** » avec dégustations de produits du terroir, « **de fermes en fermes** » et « **musicale** ».
- Des balades à pied : **nature et patrimoine**.
- Des **balades spéciales « minouches »** (jeux, magie, nature, contée...).
- Les **amateurs de deux roues** auront aussi leur balade dédiée !

Afin de vivre pleinement cette journée, petits et grands pourront profiter d'une **animation musicale** qui fera swinguer les assiettes et d'un **concert festif** qui clôturera la journée à 17h.

**EN PRATIQUE : Ouverture du site dès 9h** en musique avec un buffet petit-déjeuner du terroir organisé par le Lion's Club Ciney-Condroz.

**Départs des balades à 10h00, à 11h00, à 14h30 et à 15h00 (inscription 30 minutes avant – pas de réservation possible).**

**A découvrir dès 12h : l'espace « minouches »** où les enfants auront le choix entre des balades à dos de poney, des ateliers créa-galets, un jeu de société grandeur nature, un parcours pied nus, des jeux en bois, du grimage... ! *Certaines animations seront proposées en collaboration avec le comité de parents de l'école de Bonsin.*

**Petite restauration du terroir dès 12h.**

**Marché des Saveurs** de 12h à 18h.

**Tarifs : 3€** la balade guidée / **Gratuit** : pour les enfants de -12 ans, les balades libres et pour l'accès au site avec les animations.

**Adresse des festivités :** Village de Chardeneux / Voiture interdite sur le site - suivre le fléchage - parking à 500 m des départs des balades et du site des animations.

## **Programme complet disponible début septembre :**

Maison du Tourisme Condroz-Famenne / Place Monseu 23- 5590 Ciney / 086/40.19.22 / info@destinationcondroz.be / www.destinationcondroz.be / facebook Balades et Vous

L'évènement est co-organisé par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, du Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze, de l'administration communale de Somme-Leuze et du Lions Club Ciney-Condroz, avec le soutien du Commissariat général au Tourisme.

# /QUELQUES RÈGLES A RESPECTER

Nous souhaitons rappeler à chacun quelques principes garantissant la sécurité et la tranquillité publiques. Ceux-ci sont repris dans notre Règlement général de Police Harmonisé, disponible sur le site communal.

## De la divagation des animaux

Il est interdit :

- de laisser divaguer ou d'abandonner un animal ;
- de se trouver avec des animaux agressifs ou enclins à mordre (...), s'ils ne sont pas muselés.

## De l'interdiction du tapage diurne

§1. (...) sont interdits tous bruits, tapages diurnes causés sans nécessité ou dus à un défaut de prévoyance ou de précaution, (...).

§2. Sont interdits sur la voie publique, les bruits exagérés et prolongés provenant de cris ou chants de personnes et d'animaux, aboiements intempestifs des chiens et les bruits provenant de l'usage de voitures (...).

## Ondes sonores audibles sur la voie publique

§1. (...) l'intensité des ondes sonores produites dans les propriétés privées ou dans les véhicules se trouvant sur la voie publique ne pourra, (...), dépasser le niveau de bruit ambiant à la rue.

## Tondeuse et autres engins bruyants

§1. L'utilisation des tondeuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants (...) sur tout le territoire de la Commune est autorisée, **en semaine et le samedi de 07.00 à 20.00 heures et les dimanches et jours fériés légaux de 10.00 à 13.00 heures**. Ces jours sont exclusivement le 1er janvier, lundi de Pâques, 1er mai, Ascension, lundi de Pentecôte, 21 juillet, 15 août, 01 et 11 novembre et 25 décembre.

## De la problématique des gîtes et autres lieux d'hébergement

(...) il convient, (...) pour les propriétaires de gîte(s) et autres lieux d'hébergement de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter tout tapage venant de leur établissement.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame la Bourgmestre, Valérie Lecomte au 0496/92.88.26.**



# CULTURE

## / A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...



### MAIS QUELLE EST L'ORIGINE DU NOM DE MA RUE ?

Qui d'entre nous ne s'est jamais posé la question de l'origine du nom de la rue qu'il habite. Certains noms semblent énigmatiques, d'autres sont très anciens et ont été perpétués de génération en génération par voie orale. L'origine de certains de ces noms demeure inconnue. Actuellement, les nouveaux noms sont proposés par la Commune après avoir consulté un historien local ou la population. Dans la liste ci-dessous, nous retrouvons les origines de quelques noms répertoriés chez nous :

- **Un premier groupe précise la direction prise par la route** : route de Liège, route de Spa, route de Givet, rue Vielle-Leuze, rue Moressée, rue tige de Nettinne, rue de Serinchamps. **Il peut indiquer également un ruisseau ou toute autre surface d'eau** : : rue de l'Etang, rue de l'Ournette, rue de l'Ourthe, rue du Vivier, rue du Bief, Al Bagneuse Voye ;

- **Un second groupe de noms renseigne une activité ancienne** : rue de la Posterie, rue du Moulin, rue de la Briqueterie, rue des Minières, rue de la Ferme, rue de l'Observatoire ;

- **Dans le troisième groupe nous pouvons trouver des noms qui rappellent l'Histoire et le souvenir de personnes ayant marqué l'histoire à cet endroit** : rue Nestor Bouillon, rue Achille Antoine, rue du Maquis, rue du 20 Août, rue des Combattants, domaine du Maieur, rue Alphonse Laffut, rue Major Fraser, rue Thier Antoine ;

- **Parfois, les noms précisent la configuration géologique ou géographique de l'endroit** : sur Pierreux, rue du Montet, rue des Grands Horizons, domaine des Monts de l'Ourthe ;

- **D'autres, peuvent indiquer la proximité d'un lieu ou édifice public, administratif ou religieux** : rue du Château, rue des Ecoles, rue de la Grotte, rue de l'Eglise, rue de la Chapelle, croix Saint-Roch, rue du Presbytère, rue St-Donat, rue des Chasseurs Ardennais ;

- **Ils peuvent faire référence à la flore locale** : rue des Genêts, rue du Tilleul, rue des Sorbiers, rue des 3 Chênes, chemin des Bouleaux, rue des Cabus, chemin des Epicéas ;

- **Mais aussi à la faune locale** : rue Trou du Renard, rue de la Louve, chemin des Sangliers, chemin des Faisans, haie du Cerf, chemin des Ecureuils, chemin de l'Aigle ;

- **Certains noms rappellent une appartenance territoriale ancienne** : rue de la Principauté, rue Pays du Roi ou désigne **un lotissement dont les rues portent le même nom** : le clos St-Martin, le Bochetay, sur Pierreux ou encore les domaines et campings situés dans la Commune, le Val de Somme... En général, les noms de ces rues sont liés aux configurations géographiques ou à la toponymie locale.



Il arrive qu'un nom de rue soit modifié à la suite d'un événement de taille comme ça l'a été lors de la fusion des communes en 1977.

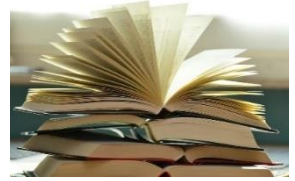
André Van Overschelde, pour le Cercle Historique (andre.vanoverschelde@skynet.be)

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de [carpentierjessica@hotmail.be](mailto:carpentierjessica@hotmail.be), Echevine à la Culture.



# /BIBLIOTHEQUE DE SOMME-LEUZE ET DE NOISEUX

**BIBLIOTHEQUE DE SOMME-LEUZE** (rue du Tilleul, 1)  
Les mardis de 15h à 17h  
Responsable : Dominique Adnet : 0479/40.65.68  
Tous les prêts sont gratuits



**BIBLIOTHEQUE DE NOISEUX** (rue des Chasseurs Ardennais 16)  
Les lundis de 13h30 à 17h30  
Responsables : Gisèle Polet : 086/320.900- [gisele.polet@sommeleuze.be](mailto:gisele.polet@sommeleuze.be)/ Dominique Adnet :  
0479/40.65.68  
Tous les prêts sont gratuits

## /REPRISE DES ATELIERS « LA TRIBU DES ARTISTES »

**Passeur de Culture** a le plaisir de vous présenter à nouveau son atelier. Vous avez plus de 13 ans. Vous aimez le dessin, la peinture. Vous avez envie de vous lancer, d'être créatif. Alors rejoignez « La Tribu des Artistes ». Reprise le 4 octobre.

**Quand** : le mardi soir de 19h à 21h

**Où** : Salle Les Rabottis – rue du Centre 1A – 5377 Baillonville.

**Public cible** : de 13 à 99 ans.

**Nombre de participants** : maximum 10 personnes.

**Coût** : 50 euros/session (10 ateliers par session – fourniture du matériel inclus dans le prix)

**Pour plus d'informations et inscriptions** : **Jocelyne Boudart – animatrice – artiste peintre –**  
[jocelyne.boudart.jb@gmail.com](mailto:jocelyne.boudart.jb@gmail.com) – 0498/11 02 52.

Avec le soutien du GAL Condroz-Famenne, le Centre Culturel de Dinant et la Commune de Somme-Leuze.



## /ATELIER IMPRO POUR ADOS ET ADULTES

**Rentrée de l'atelier le mardi 8 novembre 2022**

Animateur Cédric DEPAUW **COMPAGNIE BUISSONNIERE**

**POUR QUI ?** Dès 16 ans ...

**LIEU ?** Salle de Heure – 14 rue de l'Eglise HEURE ;

**HORAIRE ?** De 19h45 à 21h45 ;

**OBJECTIF ?** Approche ludique de la technique de l'impro en vue de proposer une représentation publique ;

**COMMENT ?** Un comédien encadre un groupe de 14 participants maximum ;

**DATES ?** NOVEMBRE 2022 : 8/15/29 ; DECEMBRE 2022 : 6/13/20 ; JANVIER 2023 : 10/17/24/31 ; FEVRIER 2023 : 7/14/21 ; MARS 2023 : 14/21/28/31 ; Générale spectacle du 2 AVRIL ; SPECTACLE D'IMPROVISATION : 2 AVRIL.

**FRAIS DE PARTICIPATION ?** 160 € (premier atelier gratuit).

**INFOS ET INSCRIPTIONS ?** Nombre de places disponibles limité à 14 participants.

Françoise JADIN, Coordinatrice Service Culture, 086/32.02.65 [francoise.jadin@sommeleuze.be](mailto:francoise.jadin@sommeleuze.be)  
Jessica CARPENTIER, Echevine de La Culture, 0474/20.25.18 [carpentierjessica@hotmail.com](mailto:carpentierjessica@hotmail.com).





# ENVIRONNEMENT



## /AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE L'AZOTE (PGDA)

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES (CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I<sup>ER</sup>)

Le Collège Communal informe la population que dans le cadre de la Directive 91/676/CEE concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, le Programme de Gestion Durable de l'Azote a été mise à jour et est soumis à une enquête publique sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
09/08/2022	16/08/2022	A.C. SOMME-LEUZE 30/09/2022 11h	Anne VANDEN BROECK 086/320.256 Anne.vandenbroeck@sommeleuze.be

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous pris minimum 1 jour ouvrable à l'avance** à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (de 8h à 12h) et les samedis matin suivants uniquement : 20/08/2022, 03/09/2022 et 17/09/2022, de 9h30 à 11h, à l'adresse suivante : Rue du Centre 1 à 5377 Baillonville

Le dossier est également consultable sur Internet via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>

La personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Mme Anne VANDEN BROECK (coordonnées ci-dessus).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites au moyen du formulaire électronique disponible en ligne sur <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>. A défaut, il peut les adresser à l'administration communale ou encore à l'administration régionale à l'adresse suivante :

#### **Programme de gestion durable de l'azote**

Via courriel : [enquetepublique.pgda@spw.wallonie.be](mailto:enquetepublique.pgda@spw.wallonie.be) ou par courrier au Service public de Wallonie / Agriculture, Ressources naturelles et Environnement/ Département de l'Environnement et de l'Eau, Enquête publique PGDA /Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Baillonville, le 09/08/2022.

Par le Collège,

s) La Directrice Générale

s) La Bourgmestre

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, D.53, du Livre I<sup>er</sup>, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. A la suite de l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.

# /AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE : PARIS

ENQUÊTE PUBLIQUE du 15 septembre 2022 au 31 octobre 2022

Programme d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée 2022-2027.

La gestion des cours d'eau est un enjeu majeur en Wallonie.

Savez-vous comment sont gérés nos cours d'eau ? Qui sont les gestionnaires ? Quels sont les enjeux prioritaires ?

Les PARIS sont des programmes d'actions définis pour chaque sous-bassin hydrographique de Wallonie. Ils déterminent, pour chaque secteur de cours d'eau public, des enjeux prioritaires (inondation, biodiversité, économie, socio-culturel) et des objectifs de gestion.

Ces plans permettent la planification et le suivi des actions qui seront menées sur nos rivières, en cohérence avec les objectifs des plans de gestion par district hydrographique (pgdh) et des plans de gestion des risques d'inondation (pgri).

Ces informations sont centralisées sur une plateforme informatique accessible en ligne.

Cet outil vous permet de rester informé sur les enjeux, les objectifs et les actions planifiées sur nos cours d'eau par les gestionnaires publics (région, provinces, communes). **Donnez-nous votre avis sur ce programme !**

Infos et documents : [Enquetepublique-paris.wallonie.be](https://enquetepublique-paris.wallonie.be) ou rendez-vous dans votre Administration communale aux heures habituelles d'ouverture, ou sur rendez-vous à déterminer avec la personne de contact suivante : julie hautenaue, service environnement, 086/32.09.03 ou via [julie.hautenaue@sommeleuze.be](mailto:julie.hautenaue@sommeleuze.be)

## /DES CONTENEURS POUR LA COLLECTE DES PAPIERS



Quelques conteneurs jaunes sont encore disponibles à l'Administration communale.

Pourquoi un conteneur jaune ?

### **Avantages :**

- Le stockage des papiers-cartons chez vous s'en trouvera facilité.
- Les papiers-cartons ne seront plus soumis à la pluie et à la neige, un plus pour le processus de recyclage car la matière mouillée est plus

difficile à traiter.

- Les papiers ne risquent pas de s'éparpiller sur la voie publique en cas de vent, c'est un point positif pour la propreté publique.
- Les cartons secs sont moins lourds que lorsqu'ils sont mouillés. Cela améliore les conditions de travail du personnel de collecte.

Cette collecte en conteneur **n'est pas obligatoire.**

Pour des questions d'organisation, **MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES** pour commander votre conteneur :

- 1) **Téléchargez le formulaire** sur le site [www.sommeleuze.be](http://www.sommeleuze.be) ou le demander par mail à l'adresse [julie.hautenaue@sommeleuze.be](mailto:julie.hautenaue@sommeleuze.be) ou par téléphone au 086/320.903.
- 2) **Envoyez le formulaire complété** à [julie.hautenaue@sommeleuze.be](mailto:julie.hautenaue@sommeleuze.be) ou par voie postale au Service Environnement, Rue du Centre 1 - 5377 Somme-Leuze.
- 3) **APRES VALIDATION par le Service et sur invitation de celui-ci, procédez au paiement.** Le prix à l'achat du conteneur est de 26.27 euros à ne payer qu'une seule fois. Attention, **merci de ne pas payer avant la validation** de l'inscription.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Environnement, Julie Hautenaue au 086/32.09.03 ou via [julie.hautenaue@sommeleuze.be](mailto:julie.hautenaue@sommeleuze.be)



# CPAS

## /ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Fonds social mazout | C.P.A.S.

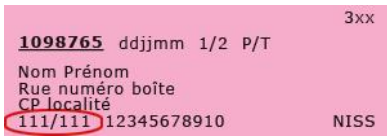
### Informations valables à partir du 01/08/2022

- Cette note concerne l'**allocation de chauffage** octroyée par le **C.P.A.S.** dans le cadre du **Fonds social mazout**.
- Elle ne concerne **PAS** l'**allocation pour l'acquisition de gasoil ou de propane en vrac destiné au chauffage d'une habitation privée** octroyée par le **SPF Économie**<sup>1</sup>.
- Informations sur les aides de l'État en matière d'énergie : <https://www.fondschauffage.be/index.php/mina> ou 0800/90 929.

### PÉRIODE D'OCTROI

Cette allocation est octroyée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, à condition de remplir les conditions d'octroi reprises ci-dessous.

### POUR QUI ?

<b>CATÉGORIE 1</b> Bénéficiaires d'une intervention majorée de l'assurance obligatoire soins de santé (BIM)	<p>Vous <b>et</b> chaque membre de votre ménage<sup>2</sup> bénéficiez de l'intervention majorée (BIM). Afin de savoir avec certitude si vous êtes BIM, vous pouvez contacter votre mutualité ou vérifier les informations suivantes sur une vignette de mutuelle récente :</p>  <p>Les vignettes des patients BIM ont le code d'ayant droit qui se termine par le chiffre "1" : (101/101 - 111/111 - 121/121 - 131/131 - 141/141 - 421/461 - 431/461 - 441/461)</p>
<b>CATÉGORIE 2</b> Personnes à faibles revenus	Votre ménage bénéficie de <b>revenus bruts imposables</b> <sup>3</sup> dont le montant est inférieur ou égal à 22.034,79 €, majorés de 4.079,35 € par personne à charge <sup>4</sup> .
<b>CATÉGORIE 3</b> Personnes surendettées	Vous bénéficiez d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes <b>Et</b> le médiateur de dettes atteste que vous ne pouvez pas assumer le paiement de votre facture de chauffage.

<sup>1</sup> Loi du 26/06/2022 visant à octroyer une allocation pour l'acquisition de gasoil ou de propane en vrac destinés au chauffage d'une habitation privée.  
<sup>2</sup> Ménage : toutes les personnes qui ont leur résidence principale dans le même logement individuel ou familial. Si toutes les personnes du ménage sont BIM, il ne faut pas effectuer une enquête sur les revenus. Sinon, il faut vérifier la hauteur des revenus de chaque membre du ménage et s'assurer que les conditions de la catégorie 2 sont rencontrées.  
<sup>3</sup> Revenu brut imposable : le revenu brut moins les cotisations de sécurité sociale et de solidarité. Les montants donnés ici sont déjà indexés. **Exclusivement pour la 2<sup>ème</sup> catégorie**, il faut tenir compte du patrimoine immobilier du ménage : si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, ce(s) bien(s) sont ajoutés à vos revenus bruts imposables selon ce calcul : somme du revenu cadastral de ce(s) bien(s) x 3.  
<sup>4</sup> Personne à charge : personne vivant sous le même toit que le demandeur, dont le revenu annuel net (après impôts), hors prestations familiales et pensions alimentaires pour enfant, est inférieur à 3.410,00 €.

## QUELS COMBUSTIBLES ?

NE donnent PAS droit à l'allocation	DONNENT droit à l'allocation
-Gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville, -Électricité, -Gaz propane ou butane en bonbonne, -Bois, charbon, etc.	-Gasoil (mazout) de chauffage en vrac OU à la pompe, -Pétrole lampant (type c) en vrac OU à la pompe, -Gaz propane en vrac.

## POUR LES ACHATS À LA POMPE

Pour une <b>allocation forfaitaire</b> , un ticket d'achat de mazout ou de pétrole de chauffage à la pompe suffit pour autant que le demandeur se chauffe principalement avec ce type de combustible. Si vous obtenez une allocation pour un achat à la pompe, vous ne pouvez plus recevoir une allocation pour un achat en vrac pour la même année. Une <b>seule allocation forfaitaire</b> peut être octroyée <b>par année</b> .	Livraison avant 01/07/2022	<b>210,00 €</b>
	Livraison entre 01/07/2022 & 31/12/2022	<b>456,00 €</b>

## POUR LES ACHATS EN VRAC

Si vous obtenez une allocation pour un achat en vrac, vous ne pouvez plus recevoir une allocation pour un achat à la pompe. Une seule allocation est octroyée par année, mais elle peut être payée en plusieurs tranches (par ex. : plusieurs livraisons de 500 litres).

Livraison	Avant 01/07/2022	Entre 01/07/2022 & 31/12/2022
Quantité maximale par ménage et par année.	1.500 litres	2.000 litres
L'allocation par litre varie selon le prix du combustible <sup>5</sup> .	De 0,14 € à 0,20 €	De 0,14 € à 0,36 €
Montant maximal de l'allocation.	De 210,00 € à 300,00 €	De 280,00 € à 720,00 €

➔ Si vous avez déjà reçu une allocation pour une ou des livraisons effectuées entre le 01/01/2022 et le 30/06/2022, vous pouvez introduire une nouvelle demande pour une ou des livraisons effectuées entre le 01/07/2022 et le 31/12/2022 afin de recevoir une ou des nouvelles tranches pour le nombre de litres ainsi calculé : 2.000 litres moins nombre de litres déjà pris en compte en 2022.

## LA DEMANDE

Introduire la demande **au plus tard dans les 60 jours<sup>6</sup> de la date de la livraison ou de l'achat à la pompe** au tous les mardis de 9h00 à 11h30 ou sur rendez-vous auprès du C.P.A.S. (rue du Centre, 2, 5377 Baillonville, [social@cpas-sommeleuze.be](mailto:social@cpas-sommeleuze.be), tél. 086/32.31.73) Vous pouvez aussi télécharger le formulaire<sup>7</sup> et l'envoyer au C.P.A.S. (complété et signé) avec les documents repris dans le tableau ci-dessous.

<sup>5</sup> Montant allocation par litre x nombre de litres de la livraison. Est pris en considération le prix payé, en compris la TVA et le coût des additifs (antigel,) SAUF si le coût des additifs est mentionné séparément du combustible.

<sup>6</sup> Si le C.P.A.S. considère que le demandeur ne pouvait pas introduire sa demande dans le délai imparti pour une raison qui ne dépend pas de lui et qu'il est venu dès qu'il a pu, il peut déroger au délai de 60 jours en justifiant la force majeure.

<sup>7</sup> [https://www.mi-is.be/sites/default/files/documents/formulaire\\_de\\_demande\\_01-08-2022.pdf](https://www.mi-is.be/sites/default/files/documents/formulaire_de_demande_01-08-2022.pdf)

Catégories			
Dans tous les cas, vous apportez :	1	2	3
Votre carte d'identité.	X	X	X
La(les) facture(s) relative(s) à la livraison.	X	X	X
Votre n° de compte bancaire.	X	X	X
Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements : vous demandez au propriétaire ou au gestionnaire de l'immeuble une copie de la facture de livraison pour l'immeuble ainsi qu'une attestation mentionnant le nombre de logements concernés par la facture.	X	X	X
La convention de médiation de dettes ou une attestation de votre médiateur de dettes OU la décision d'admissibilité de la requête de règlement collectif de dettes.			X
Une attestation du médiateur de dettes signifiant que la personne endettée n'est pas en mesure de payer sa facture de chauffage.			X
Le dernier d'avertissement extrait de rôle (ou, à défaut, une déclaration sur l'honneur stipulant que vous ne recevez plus un tel avertissement extrait de rôle).		X	
OU fiche de rémunération 281.xx délivrée par l'employeur ou l'institution de sécurité sociale.		X	
OU la plus récente preuve de vos revenus ou allocations actuels.		X	
ET dernier avertissement-extrait de rôle pour le précompte immobilier, pour tous les membres du ménage.		X	

## /MAISON DES AÎNÉS « NOS MOHON »

### AGENDA DES ACTIVITÉS DE SEPTEMBRE 2022

Jeudi 01/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>« Marchons pour notre forme » !</b> Départ de la maison des aînés à 14h (Julien) 🍌</li> <li>• <b>Jeux de cartes, jeux de société et discussions</b></li> </ul>
Lundi 05/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de cartes 🃏 - belote, rami, couillon</li> </ul>
Mercredi 07/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pétanque 🎱</li> </ul>
Jeudi 08/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>« Marchons pour notre forme » !</b> Départ de la maison des aînés à 14h (Julien) 🍌</li> <li>• <b>Jeux de cartes, jeux de société et discussions</b></li> </ul>
Lundi 12/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de cartes 🃏 - belote, rami, couillon</li> </ul>
Mercredi 14/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pétanque 🎱</li> </ul>
Jeudi 15/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>« Marchons pour notre forme » !</b> Départ de la maison des aînés à 14h (Julien) 🍌</li> <li>• <b>Jeux de cartes, jeux de société et discussions</b></li> </ul>
Lundi 19/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de cartes 🃏 - belote, rami, couillon</li> </ul>
Mercredi 21/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pétanque 🎱</li> </ul>
Jeudi 22/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>« Marchons pour notre forme » !</b> Départ de la maison des aînés à 14h (Julien) 🍌</li> <li>• <b>Jeux de cartes, jeux de société et discussions</b></li> </ul>
Lundi 26/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de cartes 🃏 - belote, rami, couillon</li> </ul>
Mercredi 28/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pétanque 🎱</li> </ul>
Jeudi 29/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sortie au restaurant</b> (prendre contact pour la réservation)</li> </ul>

Sauf précisions données dans le calendrier, la maison des aînés vous accueille de 14h00 à 17h00, dans la salle *Les Rabottis*, sise rue du Centre, 1a, 5377 Baillonville.

⚠ Les activités extérieures peuvent être modifiées en fonction de la météo !

Les animateurs bénévoles : Marie-Antoinette (0486/12.25.05), Julien (0474/63.12.46)

Pour toute information, joindre le C.P.A.S. de Somme-Leuze : Mme Isabelle TAMINIAUX (tél.086/32.31.73), [anne-catherine.leboutte@cpas-somme-leuze.be](mailto:anne-catherine.leboutte@cpas-somme-leuze.be)



# LOISIRS

## /KERMESSE NOISEUX DU 16 AU 19 SEPTEMBRE

### **VENDREDI 16 :**

20h : Blind test en collaboration avec le Mandabar 30 euros/équipe de 6 à 8 personnes (inscriptions : Charlotte Léonard 0476/17.28.65)

23h : soirée animée par BSK  
Petite restauration sur place.

### **SAMEDI 17 :**

19h : Apéritif offert par le comité à la sortie de la messe

### **DIMANCHE 17 SEPTEMBRE :**

9h-11h : Marche parrainée (renseignements Yves Devigne 086/32.27.21)

Dès 11h : Barbecue de l'école (réservations avant le 11/09 : Sophie Gratien 0494/26.31.65)

Menu adulte : 14 euros (3 viandes , lasagne de légumes , crudités et gratin dauphinois).

Menu enfant (moins de 12 ans ) : 7 euros (idem mais avec 1 viande).

Dès 14h : Karaoké animé par Ld Music.

### **LUNDI 18 SEPTEMBRE :**

18h : Tours gratuits pour les enfants du village et de l'école, offerts par le Comité et l'école.

20h : Traditionnels jeux de quilles et du clou. Bar et petite restauration sur place.

## /THE DANSANT DU « PETIT BAILLONVILLE »

**Dès 14h, le 4 septembre** : Jacques Gathy  
Renseignements : Piret Michelle – 084/32.16.64.

## /OUVERTURE DU CYCLE DE MÉDITATION

Le lundi 12 septembre de 18h à 19h Maison de village de Bonsin. Cycle de 10 séances de méditation sous la guidance de Dominique Manniette – expérience depuis plus de trente ans.

Ouverture d'un nouveau cycle le jeudi 15 septembre de 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h .

Matériel : Tapis et coussin ou petit banc de méditation, assis sur une chaise possible aussi

**Information et réservation aux numéros suivants : Fixe : 086 21 12 06 / GSM : 0483 232 466**

## /MARCHE ADEPS

**DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022 de 08h à 18 h** à Sinsin, Salle Saint-Georges, rue Nestor Bouillon,

DISTANCES : 5 Km Poussettes/ 5 Km / 10 Km / 15 Km / 20 Km /Participation entièrement gratuite !

Au programme :

- Des chemins de campagnes et sentiers dans les bois
- De la bonne humeur
- Des boissons rafraichissantes et après 2 ans d'absence le retour des boulettes



Une organisation du comité de la salle Saint-Georges au profit de la Saint-Nicolas.

**Renseignements : Didier AMEEUW 0478/34.86.41**

## /COURS DE GYMNASTIQUE BAILLONVILLE

Le club de gymnastique "Le petit Baillonville" reprendra les cours de gymnastique d'entretien en septembre. Quand ? Tous les mardis (hors congés scolaires) de 19h45 à 20h45.

**Renseignements : Mesdames GEORLETTE Hélène : 0474/23.10.03 et DEVEZON Malou : 084/31.25.51.**

## /LE CLUB D'ÉCHECS DE SOMME-LEUZE

Cette année encore, l'asbl Passeur de culture vous propose de nous rejoindre au Club d'Échecs de Somme-Leuze.

Animées par Jean-Pierre Breuls, ces rencontres conviviales, accessibles à tous, débutants comme joueurs confirmés, sont proposées dans la salle « Les Rabottis » à Baillonville, **un mercredi sur deux**, à partir du **7 septembre**, dès **19h30**. Une participation de 2€/personne et par séance est demandée.

Sport cérébral au succès jamais démenti depuis plusieurs siècles, cette bataille passionnante, faite de stratégie, vous promet un moment de détente et d'amusement garanti. Venez donc vous amuser avec nous au « jeu des rois » et devenez « le roi du jeu » !

**Pour tout renseignement, Jean-Pierre Breuls, au 0478//13.60.54**



## /WAILLET (SALLE DU VILLAGE)

**SAMEDI 24/9/2022 À 19H - SOUPER + ANIMATION MUSICALE**

Apéro + repas + dessert : 18,00€ adulte / 9,00€ enfant (<12ans)

Réservation avant le **15/09/2022** : François Migeot : 0475/75 16 53  
Eric Spinette : 0498/42 92 17

**Organisation : Le comité Les Singlets de Waillet.**



## /RENTREE DU PATRO SINSIN

La rentrée du patro de Sinsin approche à grands pas ! Nous vous attendons avec impatience le samedi **17 septembre de 09h30 à 12h00** pour une matinée de folie.

Si vous êtes intéressés et voulez plus d'information, nous vous invitons à aller voir notre site internet [www.patrosinsin.be](http://www.patrosinsin.be) ou vous pouvez prendre contact avec nous via notre adresse mail [Patrodesinsin@patro.be](mailto:Patrodesinsin@patro.be).

## /SCRABBLE- BON SIN

Au plaisir de vous retrouver à la Maison de village de Bonsin - Chardeneux à 20 heures !

Quand ? Le 16 septembre, le 7 octobre, le 11 novembre et le 9 décembre.

**Contact : Chantal 086/ 34 .47. 89**

## APÉRO RURAUX

**VENDREDI 16/09/2022 À 18H00** : Visite à la ferme suivie d'un Apéro.

Inscription obligatoire pour le 12 septembre - Gratuit → [nina@condroz-famenne.be](mailto:nina@condroz-famenne.be) / 474/03.17.35



Benoit et Christelle Kallen vous accueillent à la ferme (Rue du Pays du Roi, 40 B à Somme-Leuze) pour découvrir les technologies en agriculture sous toutes leurs facettes !



# INFORMATIONS GENERALES

## /MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES ET REPAS ANNUEL

### **Jeudi 08/09 : Libération du village de Waillet.**

18h00 : Messe en l'église de Waillet et à 18h45 cérémonie au monument devant l'église suivie du traditionnel repas tartines.

### **Dimanche 11/09 : circuit des stèles, Plaine Sapin et repas.**

09h00 : circuit des stèles et monuments des résistants ; départ bureau de la Police à Somme-Leuze

10h30 : Plaine Sapin à Bonsin - accueil et début de la cérémonie.

12h00 : apéritif offert par le comité suivi du repas annuel préparé par Signé Nous à la salle du village de Bonsin.

Au menu, zakouskis, **super Paëlla**, dessert.

Réservation pour le 01/09 au plus tard

- par mail à l'adresse [elise.leonard@skynet.be](mailto:elise.leonard@skynet.be) en mentionnant le nombre de repas et le nom des participants.

- par téléphone au 0476 21 42 81 (Lily Léonard). Si vous obtenez le répondeur, laissez vos coordonnées, nous vous rappellerons dès que possible.

- Prix : 30€ par adulte (boissons non comprises), paiement anticipativement par virement sur le compte AC SOMME-LEUZE BE33 2500 1083 1046. Prière d'avertir en cas d'empêchement de dernière minute.

Invitation cordiale à tous !

## /COMMÉMORATION DU DECES D'HENRI MICHAT

En cette année du 25<sup>ème</sup> anniversaire de son décès, le moment est venu de nous souvenir et d'honorer notre parent, collègue et ami Henri Michat. Cette année, nous nous réunirons le dimanche 11 septembre 2022.

ATTENTION : Petit changement par rapport aux autres années :

### **A 10h15 au cimetière de Petite-Somme (Rue de Petite Somme à 6940 Durbuy)**

Allocution de Pascaline Michat, moment de recueillement à 11h00, devant la stèle « Henri Michat », (Rue de Liège, n° 20/A à 5377 Somme-Leuze – bureau de police) bénédiction de la stèle, discours, dépôts de fleurs. A l'issue des cérémonies, un verre de l'amitié sera offert à tout un chacun.



# AGENDA



## /PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATE ULTIME POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATE DE PARUTION
Le 12 septembre	Les 28 et 29 septembre
Le 10 octobre	Les 26 et 27 octobre
Le 14 novembre	Les 30 novembre et 1 <sup>er</sup> décembre
Le 12 décembre	Les 28 et 29 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

## /COLLECTES DE SEPTEMBRE

- Papiers et cartons : 1, 29
- Déchets ménagers : 5, 12, 19, 26
- Sacs bleus PMC : 6, 20
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be) (BEP).



!!! Nous vous rappelons qu'en cas de **réclamation relative à la collecte des déchets**, le Bureau Economique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be) (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte.

Vous pouvez également consulter le calendrier des collectes sur : [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)



Pour plus d'infos sur les dates de collectes, vous pouvez également télécharger l'appli Recycle !